



Déclaration CTSD mardi 12 février 2019

Le SNALC s'insurge depuis de longues années contre une politique de gestion comptable qui asphyxie littéralement notre école publique. Nous déplorons que cette année notre département n'ait aucune dotation de postes alors que la politique de dédoublement des CP/CE1 nécessite la création d'une vingtaine de postes. Les écoles des zones rurales et de montagnes ont d'ores et déjà payé un lourd tribut à cette politique de restrictions budgétaires et de dédoublements à moyens constants puisque l'école Jean Clerc de Prades par exemple a perdu 4 postes sur 10 et que les territoires ruraux de Cerdagne Capcir ont subi une véritable saignée (plus de quarante postes supprimés depuis 2008). On revendique des CP/CE1 à 12 en ville et à l'école de Font Romeu par exemple les CP/CE1 se retrouvent dans des cours multiples à 25! Qu'en est-il de l'équité des territoires?

Les communautés de communes et l'inspection font en effet pression sur les maires et les enseignants pour que les écoles fusionnent et se regroupent ce qui évidemment engendre nombre de fermetures de classes et d'écoles : il s'agit de tuer l'école de proximité au profit de regroupements concentrés ou de "pôles" scolaires (voir à ce sujet l'article paru dans notre mensuel de janvier : *"regroupements d'écoles en zone rurale : une politique éducative délétère"*).

Nous continuons donc (et nous sommes le seul syndicat à le faire dans les PO) à dénoncer avec la plus grande vigueur la fusion prochaine des 3 écoles du Capcir : Les Angles, Matemale et Formiguères n'auront plus d'école dans leur village à la rentrée 2019 ! C'est assurément une catastrophe pour nos villages et l'attractivité de nos territoires... et nul doute que ces fusions vont engendrer encore nombre de fermetures de classes dans les années à venir !

Le SNALC continue donc à demander un moratoire sur les fermetures de classes et d'écoles en zone rurale et de montagne déjà durement éprouvées par la perte de multiples services publics de proximité. Il serait temps également d'analyser la situation dégradée des écoles REP-REP+ de Perpignan pour lesquelles nous ne voyons aucune amélioration visible, bien au contraire ...





Déclaration CTSD mardi 12 février 2019

Par ailleurs nous manquons de postes d'UPE2A en Cerdagne Capcir et notamment sur le secteur de Font Romeu : comment les enseignants de classes multiniveaux à plus de 25 élèves peuvent-ils prendre correctement en charge les 5 élèves allophones du secteur? L'enseignante en poste en UPE2A au pôle pédiatrique cerdan qui est seule dans une classe d'élèves difficiles regroupés du CP au CM2 souhaiterait aussi qu'il y ait une création de poste au pôle pédiatrique... Il y aurait donc un besoin de 2 postes dont un d'UPE2A supplémentaires. L'an dernier, nous avons contesté l'ouverture du poste d'UPE2A à l'école Anatole France de Perpignan, que nous jugeons aujourd'hui encore superflu car l'ancien schéma de regroupement donnait entière satisfaction à tous les acteurs du terrain.

D'un côté, on a créé un poste UPE2A qui n'est pas nécessaire et de l'autre, malgré les besoins, on laisse perdurer une situation intenable à Font Romeu...

Cette même administration n'hésite pas comme c'est le cas à Ille-sur-Têt à déménager des élèves d'une école à l'autre pour éviter d'ouvrir une classe! Qu'en est-il de l'intérêt des élèves? Comment peut-on se permettre d'imposer à des familles de changer leurs enfants d'école alors même qu'ils y ont leurs camarades, leurs frères et soeurs parfois, leurs repères?

C'est bien la logique comptable qui prédomine et qui provoque des situations de plus en plus insupportables. Ainsi la fermeture d'une classe de 20 élèves peut engendrer des doubles niveaux à 25 : or à ce moment-là la gestion de la classe n'est plus la même et l'effectif devient vite problématique surtout si l'on ajoute les AVS ou AESH -il y en a parfois 4 dans une même classe! L'"inclusion scolaire" a ses limites et elle ne peut se faire correctement dans ses conditions! Ces enfants qui pour beaucoup bénéficiaient de structures adaptées se retrouvent sous la tutelle d'AVS ou d'AESH dont les conditions de recrutement et d'exercice posent problème : non seulement ces personnes sont sous-payées et parfois insuffisamment qualifiées... mais c'est souvent à l'enseignant ou au directeur qu'incombe l'évaluation de ces personnels : or cela ne fait en aucun cas partie de ses missions (et bien entendu ce n'est pas rémunéré!).





Déclaration CTSD mardi 12 février 2019

Nous nous sommes par ailleurs interrogés sur l'afflux de postes TMB lors du troisième mouvement dans un contexte de fermetures de classes massives... or nombre de ces postes auraient pu être convertis en créations de postes devant élèves ou empêcher des fermetures... Notre syndicat sans compromission ni langue de bois se demande aussi pourquoi sont sacrifiés en premier lieu les postes d'enseignants devant élèves alors que nombre de postes ou de décharges pourraient être supprimés sans impacter l'accueil des élèves, qu'il s'agisse des postes de conseiller pédagogique, de référent culturel, de décharge pour des missions mathématiques, de coordonnateur REP -ces derniers, déchargés à 100%, seraient en effet susceptibles d'effectuer des missions supplémentaires et d'éviter ainsi des fermetures... Il s'agit bien d'abord de fermer des classes et des écoles.

En conséquence, le snalc demande encore et toujours que soient votés des budgets dignes de ce nom pour notre éducation nationale, ce qui n'exclut pas la suppression des postes sans élèves inutiles qui se sont multipliés de manière exponentielle ces dernières années. La priorité doit être l'enseignant qui a en charge des élèves.

